



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

impact des grèves sur les entreprises

Question au Gouvernement n° 2508

Texte de la question

IMPACT DES GRÈVES SUR LES ENTREPRISES

M. le président. La parole est à M. Daniel Fasquelle.

M. Daniel Fasquelle. Lourdemment pénalisés l'année dernière par le mouvement des gilets jaunes, de nombreux commerçants espéraient rétablir leur situation financière en ce mois de décembre. Or avec les grèves, une nouvelle épreuve s'abat sur eux. Toute l'économie française est durement touchée : selon la CPME – la Confédération des petites et moyennes entreprises –, une journée de grève coûte 400 millions d'euros au pays. Le commerce physique a enregistré une baisse moyenne de ses ventes de 30 % depuis le début du mouvement. Dans ma circonscription, un commerçant de jouets m'a écrit : comme il réalise en principe plus de 50 % du chiffre annuel de son activité en fin d'année, il ne pourra pas supporter une nouvelle saison de Noël dégradée. Le chiffre d'affaires de certains restaurants a même baissé de 50 % et les indépendants, comme les coiffeurs par exemple, connaissent également une forte diminution de leur activité. Le secteur touristique, déjà sous tension en raison du Brexit, souffre lui aussi énormément, de même que le secteur des services à la personne. Paris est touchée, mais la région parisienne n'est pas la seule affectée : partout en France, les chefs d'entreprise consentent beaucoup d'efforts en laissant plus de souplesse à leurs salariés pendant les jours de grève, mais ils doivent en supporter seuls le coût.

Dans ce contexte, monsieur le Premier ministre, j'ai plusieurs questions à vous poser. Pourquoi un tel calendrier pour votre réforme des retraites ? En réservant vos annonces à décembre, vous avez choisi de provoquer la crise au cœur d'un mois crucial pour l'économie, un an après les gilets jaunes.

M. Pierre Cordier. En effet, ce n'est pas très malin !

M. Daniel Fasquelle. Pourquoi n'êtes-vous pas capable d'exiger un service minimum qui garantirait la liberté de mouvement à ceux qui veulent travailler ?

Enfin, au-delà d'un simple report des dettes sociales et fiscales, quelles mesures concrètes allez-vous prendre pour venir au secours des entreprises du pays, plongées qu'elles sont dans la difficulté en raison de votre incapacité à mener à bien cette réforme des retraites ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances.

Mme Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances. Monsieur le député, avant toute chose, je partage comme vous l'inquiétude des commerçants, fondée moins sur les événements récents que sur la crainte que ne se reproduise le difficile mois de décembre 2018. Je vais donner quelques chiffres pour éclairer le débat. Tout d'abord, le montant de 400 millions donné par la CPME correspond

au chiffre d'affaires des PME commerçantes, non à leur perte de chiffre d'affaires ; parlons de ces sujets avec rigueur.

Comme je fais un point tous les deux jours avec l'ensemble des fédérations et des associations locales concernées, je dispose d'un bilan plus contrasté que le vôtre. Premier constat : le week-end a été très bon dans un certain nombre de villes de province, sachant que les sujets que nous devons privilégier sont, vous l'avez dit, le tourisme, la restauration, l'hôtellerie et Paris.

M. Daniel Fasquelle. Et les services à la personne !

Mme Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État. C'est ce qui ressort des attentes des fédérations avec lesquelles nous dialoguons, à commencer par la réactivation des dispositifs gilets jaunes.

M. Sébastien Jumel. Il faut dire aux gilets jaunes que vous voulez les réactiver !

Mme Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État. Je partage cette information avec vous puisque je la partage aussi avec CMA France – le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat –, avec des associations et avec des fédérations. C'est une information qui provient du terrain car, vous le savez, nous avons à cœur d'entendre ce qui nous est dit. Autre attente : privilégier la restauration, l'hôtellerie et Paris, et accompagner les commerçants pour la fin du mois de décembre ; nous le ferons. Bruno Le Maire et moi-même réunirons demain l'ensemble des représentants des professionnels concernés pour présenter un plan d'action qui est a priori celui qu'ils appellent de leurs vœux. *(Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM, MODEM et UDI-Agir.)*

Données clés

Auteur : [M. Daniel Fasquelle](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2508

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Économie et finances (Mme la secrétaire d'État auprès du ministre)

Ministère attributaire : Économie et finances (Mme la secrétaire d'État auprès du ministre)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 décembre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [4 décembre 2019](#)